

## Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermeture nocturne le lundi 24 juin 2024



**VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit, mais vont toutefois nécessiter la fermeture ponctuelle de la bifurcation A7/A54 au cours de la nuit du lundi 24 juin prochain.**

**En cas d'intempéries, cette fermeture sera annulée et reportée la nuit du mardi 25 juin 2024.**

## Modifications de la circulation au cours de la nuit du 24 juin 2024

De 21h à 6h le lendemain, les bretelles de la bifurcation de l'A7 vers l'A54, **en provenance de Marseille et de Lyon en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles**, seront fermées. Par conséquent :

- les conducteurs en provenance de Marseille et en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Salon Nord (n°27), suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel puis l'avenue de Huntingdon jusqu'à l'échangeur Grans-Salon de Provence (n°14) - **Suivre itinéraire S10** ;
- les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S14 puis S16** ;

La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à l'échangeur de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

## Un dispositif pour informer les usagers en temps réel

- Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application
- Le 3605 (service client 24h/24 et 7j/7 - service gratuit + prix d'appel)
- Les comptes X (ex-Twitter) @A7Trafic et @A54Trafic
- Le site Internet dédié à ce chantier : [bifurcation-a7-a54.com](http://bifurcation-a7-a54.com)
- La ligne Allo chantier : 04 65 01 13 33 (appel gratuit)
- Un système d'alerte e-mail et/ou SMS pour informer spécifiquement des conditions de circulation sur le secteur. Inscription gratuite sur [bifurcation-a7-a54.com/info-travaux/](http://bifurcation-a7-a54.com/info-travaux/).

## CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com), 06 30 48 64 26

## À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCI](https://facebook.com/VINCI) Autoroutes, compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

## Le projet d'aménagement : Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

### Localisation du projet



## Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) ;
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2) ;
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
  - le pont qui accueille la RD 68 sera démolé et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
  - le pont surplombant La Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.



## Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement ;
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- Des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100 % des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100 % de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100 % des eaux du chantier recyclées.



## Les chiffres-clés du chantier

